



Bulletin Officiel

N°7049 Vendredi 09 Février 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCPR PROSPER+ CEA

2

CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

MAC AL HOUDA FCP

4

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATTIJARI LEASING 2024-1

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

11

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 08/01/2024)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2023

- BTK SICAV
- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- SICAV CROISSANCE
- AMEN ALLIANCE SICAV
- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
- SICAV L'EPARGNANT

AVIS DES SOCIÉTÉS

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

**FCP PROSPER+ CEA
Fonds Commun de Placement de catégorie Mixte
Éligible aux Comptes Epargne en Actions - CEA**

Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
AGREMENT DU CMF N° 52-2023 DU 13/07/2023

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP PROSPER+ CEA aura lieu le lundi 12 février 2024

FCP PROSPER+ CEA présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination	FCP PROSPER+ CEA
Forme juridique	Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières
Catégorie	Mixte, éligible aux compte Epargne en Actions (CEA)
Type de l'OPCVM	OPCVM de distribution
Adresse du fonds	10, bis Avenue Mohamed V – Immeuble BTK – 1001 -Tunis
Objet	La constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières
Législation applicable	<ul style="list-style-type: none">- Code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;- Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par arrêté du Ministre des Finances en date du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.
Montant initial	100.000 dinars divisés en 10 000 parts de 10 dinars chacune.
Agrément du CMF	N° 52-2023 du 13 juillet 2023
Date de constitution	18/01/2024

Durée	99 ans à compter de la date de constitution
Promoteurs	BTK CONSEIL - Intermédiaire en Bourse et La Banque TUNISO – KOWEITIENNE –BTK
Gestionnaire	BTK CONSEIL - intermédiaire en bourse 10, bis Avenue Mohamed V – Immeuble BTK – 1001 -Tunis
Dépositaire	La Banque TUNISO-KOWEITIENNE-BTK 10 bis Avenue Mohamed V -1001 Tunis
Distributeurs	BTK CONSEIL - intermédiaire en bourse La Banque TUNISO-KOWEITIENNE-BTK 10, bis Avenue Mohamed V – Immeuble BTK – 1001 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire.

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Les souscriptions et les rachats se font exclusivement en numéraire sur la base d'une valeur liquidative inconnue.

Pour plus d'informations sur FCP PROSPER+ CEA, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public sans frais, auprès de BTK Conseil, intermédiaire en bourse, et de BTK BANK et son réseau d'agences.

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DE LA LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

MAC AL HOUDA FCP

Fonds Commun de Placement en état de liquidation

Agrément du CMF n° 16-2010 du 19 mai 2010

Agrément du CMF de la liquidation n°70-2023 du 13 septembre 2023

MAC SA, intermédiaire en bourse, gestionnaire du fonds « MAC AL HOUDA FCP » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la liquidation anticipée du fonds a été clôturée et que la valeur liquidative a été valorisée **153,292 dinars**.

LE MONTANT REVENANT A CHAQUE PORTEUR DE PARTS CALCULE COMPTE TENU DU NOMBRE DE PARTS DETENUES ET SUR LA BASE DE CETTE VALEUR LIQUIDATIVE SERA VERSE DANS SON COMPTE OUVERT AUPRES DE « MAC SA » LE MARDI 13 FEVRIER 2024.

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès du siège social du gestionnaire « MAC SA » sis à la rue du Lac Constance, Green Center, Bloc C, 2ème étage, 1053 Les Berges du Lac.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2024-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing réuni le **24 novembre 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de **20 millions** de dinars susceptible d'être porté à **30 millions** de dinars et a délégué à Direction Générale les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **11 janvier 2024**, le Directeur Général d'Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » comme suit :

Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;

Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,60% ;

Catégorie B : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,50% ;

Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à **20 000 000** de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de **30 000 000** de dinars, divisé en **200 000** obligations susceptibles d'être portées à un maximum de **300 000** obligations de nominal **100** dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22 février 2024** et clôturées au plus tard le **22 mars 2024**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **300 000** obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **22 mars 2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **22 février 2024** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2024 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 308 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2024-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22 mars 2024** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **22 mars 2024**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la Catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la Catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +**2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **février de l'année N-1** au mois de **janvier de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 mars** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie A est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de **9 540 000** dinars si l'emprunt serait souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de **10,60%**.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie B est prévue pour le **22 mars 2029**.

Le montant total des intérêts au cas où l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie B au taux variable de **TMM+2,50%** (en considérant un taux nominal de **10,50%** calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois **février 2023** au mois de **janvier 2024**, à titre indicatif), devrait s'élever à **9 450 000** dinars.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20** dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année pour les deux catégories.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22 mars 2029** pour les deux catégories.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT). Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs, majorée d'une marge de 2,50%, (soit la moyenne des TMM + 2,50%).

Pour les besoins de calcul, il a été retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois de février 2023 au mois de janvier 2024) soit 8,0% majorée de 2,50%, soit 10,50%.

Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22 mars 2025** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle:

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de **10,60%** l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **janvier 2024** (à titre indicatif) qui est égale à **8,0%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,50%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans** pour les deux catégories.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les deux catégories de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 » est de **3 années**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de la Catégorie A de cet emprunt est de **2,643 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 11 octobre 2023, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- ✓ Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- ✓ Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation: **Attijari Leasing Credit Ratings : Fitch Ratings**

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme « **A- (EXP) (tun)** », à l'emprunt objet du présent avis en date du **25/01/2024**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution

défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau du présent avis qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finances 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1 janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **Attijari Leasing 2024-1** » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2024-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2024-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement, et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

RISQUE LIE A L'EMISSION DU PRESENT EMPRUNT OBLIGATAIRE

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **Attijari Leasing 2024-1** » visée par le CMF en date du **07 février 2024** sous le n°**24/1118**, du document de référence « Attijari Leasing 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18 juillet 2023** sous le n°**23-004** et de son actualisation enregistrée en date du **07 février 2024** sous le n°**23-004/A001**.

La note d'opération, le document de référence et son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès d'Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - les Berges du lac et sur le site internet du CMF : **www.cmf.tn**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	117,275	117,294
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	163,195	163,224
3 UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	134,849	134,872
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	146,615	146,641
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	140,136	140,159
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	143,460	143,488
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	134,775	134,796
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	54,167	54,176
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	39,685	39,693
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	135,079	135,105
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	118,348	118,369
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	118,170	118,191
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	20,911	20,915
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	143,932	143,959
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16 FCP WAFIA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	139,883	139,905
17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,411	13,412
18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	200,838	200,874
19 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,251	13,252
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	113,618	113,636
21 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	117,757	117,780
22 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,399	16,402
23 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	103,420	103,442
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
24 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,205	2,207
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION					
25 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	71,720	71,728
26 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	147,274	148,009
27 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	107,120	107,181
28 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	125,072	125,093
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
29 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	151,897	151,945
30 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	581,393	581,417
31 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	138,193	138,172
32 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	196,239	195,551
33 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	102,293	102,785
34 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	144,274	144,725
35 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	171,573	171,814
36 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	155,986	156,089
37 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	24,099	24,150
38 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	104,419	104,357
39 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,072	1,072
40 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,059	1,059
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
41 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 506,707	2 503,849
42 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	230,063	229,523
43 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,120	3,103
44 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,790	2,779
45 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	50,774	50,152
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,449	1,450
47 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,210	1,206
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,211	1,204
49 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	14,964	15,062
50 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,317	11,235
51 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	14,815	14,812
52 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 127,384	5 117,880
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION					
53 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	90,906	91,093
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,203	1,200

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	113,203	113,221
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	102,324	102,340
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	109,753	109,772
58	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	107,268	107,287
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	108,622	108,642
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	112,358	112,374
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	108,992	109,012
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	105,763	106,554	106,573
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	109,751	109,770
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	110,694	110,714
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	108,313	108,331
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	107,384	108,161	108,181
67	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	106,912	106,931
68	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	108,786	108,803
69	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	106,957	106,655	106,673
70	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	103,423	103,436
71	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	109,844	110,566	110,585
72	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	105,470	106,187	106,205
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	115,816	115,828
74	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	108,402	108,425
75	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	112,400	112,420
76	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	107,851	108,738	108,763
77	FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 023,317	1 023,483
78	FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 018,523	10 020,826
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	111,893	112,048
80	FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	100,563	100,697
SICAV MIXTES								
81	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	59,467	59,368
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	110,696	110,613
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	17,861	17,868
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	329,803	324,150	324,381
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 266,898	2 264,376	2 262,224
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	68,766	68,764
87	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	55,523	55,515
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	108,631	108,771	108,777
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	11,062	11,049
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	16,401	16,359
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	16,966	16,925
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	14,955	14,933
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	102,798	102,762
94	FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	90,783	88,100	87,666
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	92,186	91,737
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGES-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,131	107,120
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	95,871	96,052
98	FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	10,640	10,650
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	104,393	99,876	99,684
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	78,463	73,730	73,915
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	86,388	86,452
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	122,845	122,763
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	148,906	148,140
104	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	153,876	153,421
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	193,194	193,163
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	184,333	184,126
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	178,838	179,430
108	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	24,355	24,348
109	MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	10 866,132	10 845,029	10 867,260
111	FCP VIVED NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	136,672	137,551
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	94,462	94,493
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 947,705	4 839,734	4 817,831
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,736	10,586	10,577
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	173,019	173,609
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 448,885	11 197,645	11 141,785
117	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 400,232	10 378,674
118	FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	10 761,297	10 807,520	10 823,144
119	MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	10 636,069	10 661,743	10 680,139
120	FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	10 503,745	10 542,827	10 559,480
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	120,324	120,025
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	996,121	993,113
OPCVM en liquidation anticipée								
** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP								
*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023								
**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF								

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société « BTK LEASING » en « BTK Leasing & Factoring », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
44. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
45. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
46.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
47. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
48.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
49. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
50. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
53. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
54. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
55.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
56. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
59.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
60.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
61.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5 ^{ème} étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

BTK SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société BTK SICAV pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société BTK SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société BTK SICAV arrêtés au 31 Décembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société BTK SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

BTK SICAV a souscrit un certificat de dépôts de plus d'un an et « CDP 3 ans-23/11/2024 9.30% » et ce, contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit que les valeurs mobilières négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie sont des titres de créance à court terme.

Tunis, le 29 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
Arrêté au 31/12/2023
(Unité : En Dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3.1	23 198 930,849	14 551 838,262
a - Actions et Valeurs assimilées		0,000	0,000
b - Obligations et Valeurs assimilées		23 198 930,849	14 551 838,262
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3.3	14 981 761,047	6 904 808,441
a - Placements monétaires		14 466 661,410	6 522 396,159
b - Disponibilités		515 099,637	382 412,282
AC 3 - Créances d'exploitation		131,110	52,360
Autres débiteurs		131,110	52,360
TOTAL ACTIF		38 180 823,006	21 456 699,063
<u>PASSIF</u>			
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	52 050,555	31 510,649
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	33 172,243	30 775,271
TOTAL PASSIF		85 222,798	62 285,920
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3.7	35 061 484,350	20 255 192,283
CP2- SOMMES CAPITALISABLES	3.8	3 034 115,858	1 139 220,860
Sommes capitalisables des exercices antérieurs*		768 686,268	-0,004
Sommes capitalisables de la période		2 265 429,590	1 139 220,864
ACTIF NET		38 095 600,208	21 394 413,143
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		38 180 823,006	21 456 699,063

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE RESULTAT

De la période du 01 Octobre au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars)

	Notes	DU 01/10/2023 AU 31/12/2023	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	DU 01/10/2022 AU 31/12/2022	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3.2	365 161,142	1 234 757,248	243 140,795	913 812,342
a - Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		365 161,142	1 234 757,248	243 140,795	913 812,342
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3.4	266 493,234	744 971,840	86 390,439	287 208,846
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		631 654,376	1 979 729,088	329 531,234	1 201 021,188
CH1- INTERETS SUR AVANCE DE PLACEMENTS	3.6	0,000	0,000	0,000	-2 187,000
CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-49 280,495	-156 993,495	-28 740,654	-106 124,741
REVENU NET DES PLACEMENTS		582 373,881	1 822 735,593	300 790,580	1 092 709,447
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000	0,000
CH3-AUTRES CHARGES	3.6	-17 621,321	-59 890,602	-13 192,147	-43 873,107
RESULTAT D'EXPLOITATION		564 752,560	1 762 844,991	287 598,433	1 048 836,340
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	3.8	245 642,117	502 584,599	57 726,393	90 384,524
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE(*)		810 394,677	2 265 429,590	345 324,826	1 139 220,864
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-245 642,117	-502 584,599	-57 726,393	-90 384,524
* Variation des +/- values potentielles sur titres		6,111	12,287	0,000	69 820,786
* +/- values réalisées sur cession des titres		0,000	-0,650	0,000	-72 685,000
* Frais de négociation des titres		0,000	-52,076	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		564 758,671	1 762 804,552	287 598,433	1 045 972,126

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
De la période du 01 Octobre au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars)

	DU 01/10/2023 AU 31/12/2023	DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	DU 01/10/2022 AU 31/12/2022	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	564 752,560	1 762 844,991	287 598,433	1 048 836,340
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	6,111	12,287	0,000	69 820,786
c - +/- values réalisées sur cession de titres	0,000	-0,650	0,000	-72 685,000
d - Frais de négociation de titres	0,000	-52,076	0,000	0,000
<u>AN 2 - Distribution des dividendes (*)</u>	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	9 307 791,518	35 830 620,080	6 525 991,993	16 134 011,103
* Capital	8 354 473,812	32 809 762,476	5 941 822,383	15 009 010,031
* Régularisation des sommes non distribuables	-18,781	-48,940	258 495,704	299 152,253
* Régularisation des sommes capitalisables	953 336,487	3 020 906,544	325 673,906	825 848,819
b - Rachats	-4 451 844,864	-20 892 237,567	-5 300 136,069	-11 800 986,638
* Capital	-3 989 648,196	-19 142 629,884	-4 822 396,565	-10 942 992,799
* Régularisation des sommes non distribuables	4,984	27,994	-209 791,947	-250 540,374
* Régularisation des sommes capitalisables	-462 201,652	-1 749 635,677	-267 947,557	-607 453,465
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 420 705,325	16 701 187,065	1 513 454,357	5 378 996,591
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	32 674 894,883	21 394 413,143	19 880 958,786	16 015 416,552
b - En fin de période	38 095 600,208	38 095 600,208	21 394 413,143	21 394 413,143
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>				
a - En début de période	282 436	193 548	182 386	153 010
b - En fin de période	324 144	324 144	193 548	193 548
VALEUR LIQUIDATIVE	117,527	117,527	110,538	110,538
AN 6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,30%	6,34%	5,64%	5,62%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31 Décembre 2023

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- CREATION ET ACTIVITE

« BTK SICAV » initialement dénommée « Univers Obligations SICAV » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de capitalisation régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000. BTK SICAV, a obtenu l'agrément du CMF n°01-2022 du 24 février 2022 pour le changement de sa dénomination ».

Suivant procès-verbal, enregistré en date du 31 mars 2022 à la Recette des Finances –Rue Ghandi–Tunis et dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 24 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV », tenue en date du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination sociale de la SICAV de « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » en « BTK SICAV » et de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société « BTK Conseil ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

2- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société BTK SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société BTK SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou

moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à **23 198 930,849 dinars** contre **14 551 838,262** dinars au 31/12/2022 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Code ISIN	Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif Net
TN0003400348	AB SUB 2009/A TF	5 000	33 100,000	33 468,000	0,088
TN0003400355	AB SUB 2009/B TV	5 000	33 100,000	33 692,000	0,088
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	132 900,000	136 044,000	0,357
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	132 900,000	136 044,000	0,357
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	5 000	500 000,000	506 836,000	1,330
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	500 000,000	506 808,000	1,330
TN0003600509	ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	288 000,000	301 830,400	0,792
TN0003600582	ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	399 700,000	411 348,000	1,080
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	5 000	500 000,000	507 360,000	1,332
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2 TF	9 000	900 000,000	913 248,000	2,397
TN0003100674	BNA SUB 2009	20 000	132 400,000	136 608,000	0,359
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5 000	225 000,000	235 048,000	0,617
TN0001300623	BTE 2011 09022032 6.25	5 000	225 000,000	235 048,000	0,617
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1 TF 10.55%	5 000	500 000,000	523 060,000	1,373
TNWYE1PN6WF5	EO ATL 2023-2	5 000	500 000,000	509 172,000	1,337
TNL7VQZVHR54	HL 2023-01 TF	10 000	1 000 000,000	1 065 792,000	2,798
TN0002601045	STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10 000	132 900,000	137 276,000	0,360
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF 10.55%	5 000	500 000,000	528 708,000	1,388
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 TF 10.70%	10 000	1 000 000,000	1 009 185,388	2,649
TN0003900230	UIB 2009/1	5 000	33 110,650	33 778,812	0,089
	Total		7 668 110,650	7 900 354,600	20,738

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Code ISIN	Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de l'Actif Net
TNYZO6UGUZ33	EMP NAT 2021 T3 CB TF	50 000	5 000 000,000	5 043 280,000	13,238
TN5QHYZ8T348	EMP NAT 2021 T3 CB TV	20 000	2 000 000,000	2 020 640,000	5,304
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF	35 000	3 500 000,000	3 643 052,000	9,563
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CB TV	5 000	500 000,000	533 768,000	1,401
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	350	34 650,000	36 364,249	0,095
TNMCPXLL1EE2	EMP NAT 2023 T4 CB TV	20 000	2 000 000,000	2 010 592,000	5,278
TNBSXXEKBF8	EMP NAT 2023 T4 CC TF	20 000	2 000 000,000	2 010 880,000	5,279
	Total		15 034 650,000	15 298 576,249	40,158

Les entrées en portefeuille-titres du 01/10/2023 au 31/12/2023

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Obligations des Sociétés		50 000	5 000 000,00
ACHAT 1000 E O TLF 2023-2	22/11/2023	10 000	1 000 000,00
ACHAT 2000 EMP NATIONAL 2023 T4	07/12/2023	20 000	2 000 000,00
ACHAT 2000 EMP NATIONAL 2023 T4	07/12/2023	20 000	2 000 000,00
TOTAL		50 000	5 000 000

Les sorties du portefeuille-titres du 01/10/2023 au 31/12/2023

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisée
Obligations des sociétés		620 800,000	620 800,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 BH BANK SUB 2021-2 TF	19/10/2023	36 400,000	36 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 9000 BH BANK SUB 2021-2 TF	19/10/2023	65 520,000	65 520,000	0,000
REMBOURSEMENT 50000 EMP NATIONAL 2021 T3 CB TF	17/11/2023	352 000,000	352 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 EMP NATIONAL 2021 T3 CB TV	17/11/2023	166 880,000	166 880,000	0,000
TOTAL		620 800,000	620 800,000	0,000

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **365 161,142** dinars pour la période du 1er Octobre au 31 Décembre 2023 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/10/2023 au 31/12/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023	du 01/10/2022 au 31/12/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des obligations				
- Intérêts	363 613,865	1 225 571,860	243 140,795	894 605,942
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier				
- Intérêts	1 547,277	9 185,388	0,000	19 206,400
TOTAL	365 161,142	1 234 757,248	243 140,795	913 812,342

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2023 à 14 981 761,047 Dinars et se détaillent comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Code ISIN	Désignation du titre	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% de L'Actif Net
	Certificats de dépôt			6 880 282,193	6 917 861,596	18,159
TNLVN2WZLYI3	CDP BTK 20J-11/01/2024	BTK	8,54%	1 992 444,734	1 996 222,367	5,240
TNMLMGTQDOP5	CDP BTK 30 JS 27/01/2024	BTK	8,99%	1 491 076,849	1 492 266,603	3,917
TNXMZ0VBWE40	CDP BTK LEASING 180J-21/05/2024	BTK LEASING	8,99%	482 793,435	486 521,524	1,277
TNIRLCFKOTW5	CDP BTK LEASING 180J-08/05/2024	BTK LEASING	8,99%	2 413 967,175	2 438 821,102	6,402
TN0CY416OP13	CDP BTK LEASING 3 ANS Taux 9.3%	BTK LEASING	9,30%	500 000,000	504 030,000	1,323
	Placement à Terme			4 000 000,000	4 038 835,945	10,602
	PLT BTK 7.99% 23/02/2024	BTK	7,99%	2 000 000,000	2 013 659,617	5,286
	PLT BTK 9.14% 29/03/2024	BTK	9,14%	1 000 000,000	1 000 600,986	2,627
	PLT BTK 9.75% 08/03/2024	BTK	9,75%	1 000 000,000	1 024 575,342	2,689
	Créances sur opérations de pensions livrées			3 498 752,600	3 509 963,868	9,214
	PENS LIVREE AB 9.5% 18/01/2023	Amen Bank	9,50%	1 999 263,230	2 006 121,814	5,266
	PENS LIVREE AB 9.5% 22/01/2024	Amen Bank	9,50%	1 499 489,370	1 503 842,054	3,948
	Total des placements monétaires			14 379 034,793	14 466 661,410	37,975

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	31/12/2023	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	508 656,382	1,335
Intérêts courus sur comptes bancaires	6 443,255	0,017
Total des disponibilités	515 099,637	1,352

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/10/2023 au 31/12/2023 s'élèvent à **266 493,234** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/10/2023 au 31/12/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023	du 01/10/2022 au 31/12/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du compte de dépôt	6 098,369	17 575,981	3 706,696	15 365,330
Revenus des Certificats de Dépôt	209 114,776	600 248,591	66 047,031	250 681,653
Revenus des Placements à terme	40 068,821	115 936,000	16 636,712	21 161,863
Revenus prises en pension	11 211,268	11 211,268	0,000	0,000
TOTAL	266 493,234	744 971,840	86 390,439	287 208,846

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/12/2023 à **85 222,798** dinars et se détaille ainsi:

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Opérateurs Créditeurs	52 050,555	31 510,649
Gestionnaire	48 380,643	27 840,802
Dépositaire	3 669,912	3 669,847
Autres Créditeurs Divers	33 172,243	30 775,271
Commissaire aux comptes	15 803,239	15 803,271
Etat Impôts et Taxes	566,050	278,733
Conseil du Marché Financier	3 235,123	1 829,464
Contribution Sociale de Solidarité**	399,921	202,346
Publications diverses	3 695,164	3 188,711
Dividendes à payer	9 472,746	9 472,746
TOTAL	85 222,798	62 285,920

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/10/2023 au 31/12/2023	du 01/01/2023 au 31/12/2023	du 01/10/2022 au 31/12/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Intérêts sur avances de placements	0,000	0,000	0,000	2 187,000
Intérêts sur avances de placements	0,000	0,000	0,000	2 187,000
Charges de gestion des placements	49 280,495	156 993,495	28 740,654	106 124,740
Commission de gestion	48 380,643	153 423,430	27 840,802	102 554,680
Commission de dépôt	899,852	3 570,065	899,852	3 570,070
Autres Charges	17 621,321	59 890,602	13 192,15	43 873,110
Honoraires du commissaire aux comptes	3 513,658	14 279,968	3 417,89	13 560,120
Redevances CMF sur les OPCVM	9 034,524	28 650,057	5 198,92	19 150,880
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	1 574,795	7 449,958	824,126	3 005,310
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	3 235,088	8 904,011	3 675,85	8 041,850
Frais Bancaires	4,276	9,033	10,592	*-85,678
Contribution Sociale de Solidarité	258,980	597,575	64,768	200,640
TOTAL	66 901,816	216 884,097	41 932,801	152 184,850

*Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2023 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2023	
Montant	29 557 499,259
Nombre de titres	282 436
Nombre d'actionnaires	574
Souscriptions réalisées	
	8 354 455,031
Montant	8 354 473,812
Régularisation des sommes non distribuables	-18,781
Nombre de titres émis	79831
Nombre d'actionnaires nouveaux	86
Rachats effectués	
	-3 989 643,212
Montant	-3 989 648,196
Régularisation des sommes non distribuables	4,984
Nombre de titres rachetés	-38123
Nombre d'actionnaires sortants	-19
Capital au 31/12/2023	
	35 061 484,350
Montant	33 922 324,875
Plus ou moins-values réalisées sur cession des Titres	-0,650
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	12,287
Frais de négociation de Titres	-52,076
Régularisation des sommes non distribuables	-20,946
Régularisation du résultat d'exploitation	-502 584,599
Sommes capitalisables (*)	1 139 220,860
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	-768 686,268
Régularisation des sommes capitalisables	1 271 270,867
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	324 144
Nombre d'actionnaires	641

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2022, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « Univers Obligations SICAV » en « BTK SICAV » de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation.

3.8. Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent aux résultats capitalisables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Résultats capitalisables de la période	1 762 844,991	1 048 836,340
Régularisation du résultat d'exploitation	502 584,599	90 384,524
Sommes capitalisables de l'exercice	2 265 429,590	1 139 220,864
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	768 686,268	-0,004
Sommes capitalisables	3 034 115,858	1 139 220,860

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société BTK SICAV est confiée à la BTK Conseil Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société BTK SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société BTK SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société BTK SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de la BTK SICAV. Les frais pris en charge aux titres du quatrième trimestre 2023 sont de 3 513,658 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur BTK SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par BTK SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.044.058, un actif net de D : 1.039.476 et un bénéfice de la période de D : 9.880.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	551 440,199	882 784,064
Obligations et valeurs assimilées		527 400,806	840 449,366
Tires des Organismes de Placement Collectif		24 039,393	42 334,698
Placements monétaires et disponibilités		491 369,338	229 998,513
Placements monétaires	5	491 369,338	219 188,431
Disponibilités		-	10 810,082
Créances d'exploitation	6	1 248,428	18 875,930
TOTAL ACTIF		1 044 057,965	1 131 658,507
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	4 313,401	4 597,981
Autres créditeurs divers	8	268,461	84,203
TOTAL PASSIF		4 581,862	4 682,184
ACTIF NET			
Capital	9	1 005 492,954	1 095 134,451
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		6,118	1,713
Sommes distribuables de la période		33 977,031	31 840,159
ACTIF NET		1 039 476,103	1 126 976,323
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 044 057,965	1 131 658,507

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Revenus du portefeuille-titres					
10	7 357,164	32 091,839	10 675,014	51 904,208	
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 357,164	32 091,839	10 675,014	51 904,208
Revenus des placements monétaires					
11	1 861,805	5 393,750	1 172,535	2 464,587	
Revenus des prises en pension					
12	5 181,035	15 698,755	44,534	5 406,730	
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		14 400,004	53 184,344	11 892,083	59 775,525
Charges de gestion des placements					
13	(4 261,898)	(16 839,620)	(4 544,966)	(19 109,053)	
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 138,106	36 344,724	7 347,117	40 666,472
Autres charges					
14	(868,431)	(2 618,824)	(316,615)	(2 339,455)	
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 269,675	33 725,900	7 030,502	38 327,017
Régularisation du résultat d'exploitation		(66,675)	251,131	(2 291,245)	(6 486,858)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9 203,000	33 977,031	4 739,257	31 840,159
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		66,675	(251,131)	2 291,245	6 486,858
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		613,085	(5 789,551)	(244,939)	(7 667,230)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(2,500)	8 712,854	1 580,347	14 322,250
RESULTAT DE LA PERIODE		9 880,260	36 649,203	8 365,910	44 982,037

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	9 880,260	36 649,203	8 365,910	44 982,037
Résultat d'exploitation	9 269,675	33 725,900	7 030,502	38 327,017
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	613,085	(5 789,551)	(244,939)	(7 667,230)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(2,500)	8 712,854	1 580,347	14 322,250
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(28 074,158)	-	(40 222,630)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 043,795)	(96 075,265)	(85 045,440)	(345 792,725)
Souscriptions				
Capital	136 175,436	491 920,668	175 829,841	860 018,241
Régularisation des sommes non distribuables	397,341	984,745	891,803	2 179,406
Régularisation des sommes distribuables	4 539,473	12 803,581	5 058,103	21 876,406
achats				
Capital	(138 160,427)	(584 514,095)	(258 181,764)	(1 197 120,770)
Régularisation des sommes non distribuables	(389,470)	(956,118)	(1 293,838)	(3 304,570)
Régularisation des sommes distribuables	(4 606,148)	(16 314,046)	(7 349,585)	(29 441,749)
VARIATION DE L'ACTIF NET	7 836,465	(87 500,220)	(76 679,530)	(341 033,318)
ACTIF NET				
En début de période	1 031 639,637	1 126 976,323	1 203 655,853	1 468 009,641
En fin de période	1 039 476,103	1 039 476,103	1 126 976,323	1 126 976,323
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	9 612	10 479	11 271	13 721
En fin de période	9 593	9 593	10 479	10 479
VALEUR LIQUIDATIVE	108,358	108,358	107,546	107,546
TAUX DE RENDEMENT	0,96%	3,58%	0,71%	3,33%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée

directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6-Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023, à D : 551.440,199 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			505 714,000	527 400,806	50,74%
<u>Obligations de sociétés</u>			202 614,000	210 485,950	20,25%
TN0003400355	Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	19 965,000	20 370,803	1,96%
TN0001900836	Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	30 678,000	32 933,133	3,17%
TN0004620134	Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	13 288,400	14 100,641	1,36%
TN0002601029	Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	58 750,000	61 424,879	5,91%
TN0002601045	Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	19 932,600	20 598,920	1,98%
TN0003900263	Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	60 000,000	61 057,574	5,87%
<u>Emprunt National</u>			12 500,000	12 838,426	1,24%
TN0008000515	Emprunt National 2014 Cat C	1 000	12 500,000	12 838,426	1,24%
<u>Bons du trésor assimilables</u>			290 600,000	304 076,430	29,25%
TN0008000366	BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	103 388,426	9,95%
TN0008000580	BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	200 688,004	19,31%
Titres des Organismes de Placement Collectif			20 629,094	24 039,393	2,31%
Parts FCP					
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	213	20 629,094	24 039,393	2,31%
Total			526 343,094	551 440,199	53,05%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			52,82%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 491.369,338 et se détaille comme suit:

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	Dépôt à vue	151 224,642	152 581,018	14,68%
	AMEN BANK	151 224,642	152 581,018	14,68%
	Créances sur opérations de pensions livrées	90 397,677	90 487,975	8,71%
	Pension livrée BIAT au 08/01/2024 à 8,99% pour 11 jours	90 397,677	90 487,975	8,71%
	Bons de trésor à court terme 250	248 125,049	248 300,345	23,89%
TNQCYB6ZHJ26	BTC 13 semaines 31/01/2024 250	248 125,049	248 300,345	23,89%
	Total général	489 747,368	491 369,338	47,27%
	Pourcentage par rapport au total des Actifs		47,06%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 1.248,428 contre D : 18.875,930 à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Retenue à la source sur commissions	113,897	-
Obligations échus à encaisser	-	18 141,400
Autres Créances d'Exploitation	1 134,531	734,530
Total	1 248,428	18 875,930

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à D : 4.313,401 contre D : 4.597,981 au 31 décembre 2022 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Smart Asset Management	927,421	1 069,595
Maxula Bourse	927,421	1 069,595
Rémunération du dépositaire	2 458,558	2 458,792
Total	4 313,401	4 597,981

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 268,461 contre D : 84,203 au 31 décembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	68,594	80,700
Ajustement Retenue à la source sur commissions	-	(13,506)
Autres	199,867	17,009
Total	268,461	84,203

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 Décembre 2023, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2022

Montant	1 095 134,451
Nombre de titres	10 479
Nombre d'actionnaires	72

Souscriptions réalisées

Montant	491 920,668
Nombre de titres émis	4 707
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(584 514,095)
Nombre de titres rachetés	(5 593)
Nombre d'actionnaires sortants	(6)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	8 712,854
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(5 789,551)
Régularisation des sommes non distribuables	28,627

Capital au 31-12-2023

Montant	1 005 492,954
Nombre de titres	9 593
Nombre d'actionnaires	70

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 7.357,164 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023, contre D : 10.675,014 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2023	Du 01/01 Au 31/12/2023	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- intérêts	3 391,584	13 530,629	6 102,452	19 041,862
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- intérêts (BTA et Emprunt National)	3 965,580	18 561,210	4 572,562	32 862,346
TOTAL	7 357,164	32 091,839	10 675,014	51 904,208

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 1.861,805, contre D : 1.172,535 pour la même période de l'exercice 2022, et représente le montant des intérêts sur les dépôts et sur les bons du trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2023	Du 01/01 Au 31/12/2023	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022
Intérêts des dépôts à vue	881,232	2 749,009	1 158,009	2 450,061
Intérêts des bons du trésor à court terme	980,573	2 644,741	14,526	14,526
TOTAL	1 861,805	5 393,750	1 172,535	2 464,587

Note 12 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 5.181,035, contre D : 44,534 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2023	Du 01/01 Au 31/12/2023	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022
Intérêts des pensions livrées	5 181,035	15 698,755	44,534	5 406,730
TOTAL	5 181,035	15 698,755	44,534	5 406,730

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 4.261,898, contre D : 4.544,966 pour la même période de l'exercice 2022, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2023	Du 01/01 Au 31/12/2023	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022
Commission de gestion	931,277	3 659,927	1 072,706	4 794,537
Commission de distribution	931,277	3 659,927	1 072,706	4 794,537
Commission de dépôt	2 399,343	9 519,766	2 399,555	9 519,980
Total	4 261,898	16 839,620	4 544,966	19 109,053

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 868,431, contre D : 316,615 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2023	Du 01/01 Au 31/12/2023	Du 01/10 Au 31/12/2022	Du 01/01 Au 31/12/2022
Redevance du CMF	260,863	1 025,201	300,481	1 343,020
Commissions bancaires	573,568	1 552,023	99,477	914,080
Autres	34,000	41,600	(83,343)	82,355
Total	868,431	2 618,824	316,615	2 339,455

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

* 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,

* 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,

* 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV–CROISSANCE » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 17.512.681, un actif net de D : 17.489.942 et un bénéfice de la période de D : 474.157.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV–CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Les emplois en titres émis par la « BIAT », représente à la clôture de la période 14,60% du total des actifs de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 23 Janvier 2024

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2023
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	13 009 102,814	12 137 975,381
Actions et droits rattachés		11 132 497,870	10 286 331,597
Obligations et valeurs assimilées		1 072 299,000	1 087 616,000
Titres OPCVM		804 305,944	764 027,784
Placements monétaires et disponibilités		4 503 577,317	3 491 148,560
Placements monétaires	5	4 503 040,196	3 490 223,667
Disponibilités		537,121	924,893
Créances d'exploitation	6	0,420	9 691,977
TOTAL ACTIF		17 512 680,551	15 638 815,918
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	22 738,931	15 144,426
TOTAL PASSIF		22 738,931	15 144,426
ACTIF NET			
Capital	8	16 663 845,363	14 891 816,387
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		37,210	46,217
Sommes distribuables de l'exercice en cours		826 059,047	731 808,888
ACTIF NET		17 489 941,620	15 623 671,492
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		17 512 680,551	15 638 815,918

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	9	19 768,000	771 897,082	18 968,000	705 378,385
Dividendes		-	692 764,082	-	645 590,385
Revenus des obligations et valeurs assimilées		19 768,000	79 133,000	18 968,000	59 788,000
Revenus des placements monétaires	10	55 104,381	208 129,101	45 181,494	160 004,662
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		74 872,381	980 026,183	64 149,494	865 383,047
Charges de gestion des placements	11	(30 151,426)	(116 664,437)	(27 518,602)	(102 604,543)
REVENU NET DES PLACEMENTS		44 720,955	863 361,746	36 630,892	762 778,504
Autres charges	12	(12 699,357)	(49 253,784)	(8 418,954)	(33 629,491)
RESULTAT D'EXPLOITATION		32 021,598	814 107,962	28 211,938	729 149,013
Régularisation du résultat d'exploitation		8 809,140	11 951,085	-	2 659,875
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		40 830,738	826 059,047	28 211,938	731 808,888
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(8 809,140)	(11 951,085)	-	(2 659,875)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		421 245,944	853 818,718	(142 411,449)	908 641,745
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		20 889,854	73 823,500	53 003,178	205 937,280
Frais de négociation de titres		(0,321)	(204,022)	(3 361,444)	(4 691,802)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		474 157,075	1 741 546,158	(64 557,777)	1 839 036,236

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023	Période du 01/10 au 31/12/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	474 157,075	1 741 546,158	(64 557,777)	1 839 036,236
Résultat d'exploitation	32 021,598	814 107,962	28 211,938	729 149,013
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	421 245,944	853 818,718	(142 411,449)	908 641,745
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	20 889,854	73 823,500	53 003,178	205 937,280
Frais de négociation de titres	(0,321)	(204,022)	(3 361,444)	(4 691,802)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(731 820,595)	-	(683 827,710)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	186 542,730	856 544,565	-	664 963,239
Souscriptions				
- Capital	170 795,700	839 126,700	6 650 827,108	7 311 896,673
- Régularisation des sommes non distribuables	6 937,315	11 564,960	526 698,528	527 929,922
- Régularisation des sommes distribuables	8 809,715	12 117,845	350 696,824	353 359,104
Rachats				
- Capital	-	(5 940,720)	(6 650 827,108)	(6 650 827,108)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(160,160)	(526 698,528)	(526 698,528)
- Régularisation des sommes distribuables	-	(164,060)	(350 696,824)	(350 696,824)
VARIATION DE L'ACTIF NET	660 699,805	1 866 270,128	(64 557,777)	1 820 171,765
ACTIF NET				
En début de période	16 829 241,815	15 623 671,492	15 688 229,269	13 803 499,727
En fin de période	17 489 941,620	17 489 941,620	15 623 671,492	15 623 671,492
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	52 365	50 135	50 135	47 730
En fin de période	52 940	52 940	50 135	50 135
VALEUR LIQUIDATIVE	330,373	330,373	311,632	311,632
TAUX DE RENDEMENT	2,80%	10,70%	(0,41%)	12,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 Décembre 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2023.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, 31 décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût **moyen** pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 13.009.102,814 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2023	% Actif Net
	Actions & droits rattachés		5 976 664,975	11 132 497,870	63,65%
	Actions		5 976 662,147	11 132 492,470	63,65%
TN0001800457	Actions BIAT	17 000	205 723,645	1 557 948,000	8,91%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 477	535 753,587	1 247 099,150	7,13%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 429 956,000	8,18%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	317 870,000	1,82%
TN0002200053	Actions BT	206 597	1 301 554,161	1 102 814,786	6,31%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 267 961,904	7,25%
TN0003400058	Actions Amen Bank	27 859	197 469,697	929 125,509	5,31%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 638	1 058 264,236	862 826,904	4,93%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	7 728,350	0,04%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	523 464,820	2,99%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	56 763,000	0,32%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	10 115,392	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	22 432,500	0,13%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	101 366,950	0,58%
TN0007400013	Actions Carthage cement	100 000	201 640,820	197 500,000	1,13%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	15 072	92 425,333	133 387,200	0,76%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	63 200	376 542,784	781 468,000	4,47%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	122 207,400	0,70%
TN0007270010	Actions TPR	27 200	114 808,000	134 993,600	0,77%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	4 430	121 560,000	70 149,050	0,40%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	147 879,305	0,85%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	107 434,650	0,61%
	Droits		2,828	5,400	0,00%
	Actions BT CP 138	1	0,692	0,900	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
	Titres des organismes de placement collectif		787 603,006	804 305,944	4,60%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	7 490	787 603,006	804 305,944	4,60%
	Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 044 000,000	1 072 299,000	6,13%
	* Obligations de sociétés		144 000,000	150 900,000	0,86%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	144 000,000	150 900,000	0,86%
	* Emprunt national		900 000,000	921 399,000	5,26%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	614 466,000	3,51%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	306 933,000	1,75%
	TOTAL GENERAL		7 808 267,981	13 009 102,814	74,38%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				74,28%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 4.503.040,196 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		2 972 000,000	3 004 728,040			17,18%
	Compte à terme au 01/01/2024 (3 mois au taux de 7,5%)	811 000,000	823 132,706	92	N° 001722	4,71%
	Compte à terme au 03/01/2024 (3 mois au taux de 7,5%)	341 000,000	345 988,877	92	N° 081877	1,98%
	Compte à terme au 04/01/2024 (3 mois au taux de 7,5%)	159 000,000	161 300,055	92	N° 082142	0,92%
	Compte à terme au 05/01/2024 (3 mois au taux de 7,5%)	117 000,000	118 673,260	92	N° 081808	0,68%
	Compte à terme au 25/03/2024 (3 mois au taux de 7,5%)	731 000,000	742 175,288	178	N° 081944	4,24%
	Compte à terme au 27/03/2024 (3 mois au taux de 7,49%)	350 000,000	350 229,830	91	N° 002289	2,00%
	Compte à terme au 28/03/2024 (3 mois au taux de 7,49%)	463 000,000	463 228,024	91	N° 001645	2,65%
CERTIFICATS DE DEPOT		1 497 176,704	1 498 312,156			8,57%
TNOGB9AAZP27	Certificat de dépôt au 06/01/2024 (au taux de 7,49%)	499 169,506	499 506,643	10	Banque de Tunisie	2,86%
TNLH2BL3NUX5	Certificat de dépôt au 06/01/2024 (au taux de 8,99%)	998 007,198	998 805,513	10	Pôle marché BIAT	5,71%
TOTAL		4 469 176,704	4 503 040,196			25,75%
Pourcentage par rapport au total des actifs			25,71%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 décembre 2023 un montant de D : 0,420 contre D : 9.691,977 à la même date de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Cessions titres à encaisser	-	9 691,557
Dividendes à encaisser	0,420	0,420
TOTAL	0,420	9 691,977

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 décembre 2023 un montant de D : 22.738,931 contre D : 15.144,426 à la même date de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance CMF	1 472,780	1 323,072
Etat, retenue à la source	3 015,154	2 751,868
Commissaire aux comptes	17 850,997	10 669,486
Rémunération PDG	400,000	400,000
TOTAL	<u>22 738,931</u>	<u>15 144,426</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 décembre 2023 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2022

Montant	14 891 816,387
Nombre de titres	50 135
Nombre d'actionnaires	10

Souscriptions réalisées

Montant	839 126,700
Nombre de titres émis	2 825
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(5 940,720)
Nombre de titres rachetés	(20)
Nombre d'actionnaires sortants	(2)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	73 823,500
Frais de négociation de titres	(204,022)
Régularisation des sommes non distribuables	11 404,800

Capital au 31-12-2023

Montant	16 663 845,363
Nombre de titres	52 940
Nombre d'actionnaires	12

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 19.768,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023, contre D : 18.968,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
<u>Dividendes</u>				
- des actions	-	653 107,282	-	610 412,795
-des titres OPCVM	-	39 656,800	-	35 177,590
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
- intérêts	19 768,000	79 133,000	18 968,000	59 788,000
TOTAL	19 768,000	771 897,082	18 968,000	705 378,385

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 55.104,381 contre D : 45.181,494 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts sur compte à terme	45 065,965	174 231,020	38 375,149	128 479,367
Intérêts sur certificats de dépôt	10 038,416	33 898,081	6 806,345	31 525,295
TOTAL	55 104,381	208 129,101	45 181,494	160 004,662

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 30.151,426 contre D : 27.518,602 pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Commission de gestion	25 844,078	99 998,088	23 587,374	87 946,747
Rémunération du dépositaire	4 307,348	16 666,349	3 931,228	14 657,796
TOTAL	30 151,426	116 664,437	27 518,602	102 604,543

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 12.699,357 contre D : 8.418,954 pour la même période de l'exercice 2022 et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023	du 01/10 au 31/12/2022	du 01/01 au 31/12/2022
Redevance CMF	4 307,348	16 666,349	3 931,228	14 657,796
Honoraires commissaire aux comptes	6 768,348	25 032,511	3 128,000	12 115,000
Rémunération du PDG	1 200,000	4 800,000	1 200,000	4 800,000
TCL	183,565	2 494,594	154,369	2 026,342
Autres	240,096	260,330	5,357	30,353
TOTAL	12 699,357	49 253,784	8 418,954	33 629,491

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

AMEN ALLIANCE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » au 31 décembre 2023 pour la période se terminant à cette date, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **59 531 216 Dinars**, un actif net de **59 372 134 Dinars** et un bénéfice de la période de **764 437 Dinars**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « AMEN ALLIANCE SICAV » comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle sur la situation financière de AMEN ALLIANCE SICAV arrêtés au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie en vigueur en Tunisie.

Observations

Toutefois, nous vous informons que :

- Les emplois en actions OPCVM, obligations et bons de trésor assimilables représentent 81,023% de l'actif au 31 décembre 2023, dépassant ainsi la limite de 80% de l'actif prévue par l'article 2 du décret n°2001- 2278 du 25 septembre 2001.

En conséquence, les emplois en liquidité et quasi liquidité représentent 18,943 % de l'actif total au 31 Décembre 2023. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Nous attirons votre attention sur la note 2.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode à adopter par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Le traitement comptable y afférent, à appliquer d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 31 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

Jelil BOURAOUI

BILAN
Au 31/12/2023
(Exprimé en Dinars)

		31/12/2023	31/12/2022
ACTIF			
Portefeuille-titres		48 233 830	50 048 187
Actions et droits rattachés		-	-
Obligations de sociétés	3.1	14 991 100	17 885 891
Emprunt d'Etat	3.2	33 242 730	31 703 935
Titres OPCVM		-	458 361
Placements monétaires et disponibilités		11 277 113	18 614 004
Placements monétaires		-	4 945 577
Disponibilités	3.3	11 277 113	13 668 427
Créances d'exploitation	3.4	20 273	22 889
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		59 531 216	68 685 080
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.5	126 256	165 560
Autres Créditeurs divers	3.6	32 826	5 978
TOTAL PASSIF		159 082	171 538
Capital	3.7	56 122 503	64 737 932
Sommes Distribuables	3.8	3 249 630	3 775 610
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
Résultat distribuable de la période		3 376 590	4 814 193
Régul résultat distribuable de la période		-126 960	-1 038 583
ACTIF NET		59 372 134	68 513 542
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		59 531 216	68 685 080

ETAT DE RESULTAT
Allant du 01/10/2023 au 31/12/2023
(Exprimé en dinars)

		Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	4.1	831 430	3 397 899	845 768	3 336 412
Dividendes/ Titres OPCVM		-	64 529	-	230 461
Revenues des obligations de sociétés		743 614	2 984 970	757 952	2 757 551
Revenues des emprunts d'Etat		87 816	348 400	87 816	348 400
Revenus des placements monétaires	4.2	109 363	757 255	384 712	2 528 277
Total des revenus de placements		940 793	4 155 154	1 230 480	5 864 689
Charges de gestion des placements	4.3	-150 660	-649 107	-197 287	-918 208
Revenus Nets des placements		790 133	3 506 047	1 033 193	4 946 481
Autres charges d'exploitation	4.4	-30 718	-129 456	-21 073	-132 288
RESULTAT D'EXPLOITATION		759 415	3 376 591	1 012 120	4 814 193
Régularisation du résultat d'exploitation		89 425	-126 960	- 494 701	-1 038 583
SOMMES DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		848 840	3 249 630	517 419	3 775 610
Régularisation du résultat d'exploitation(annulation)		-89 425	126 960	494 701	1 038 583
Variation des plus (ou moins) valuespotentielles sur titres		-	-2 460	-7 670	-1 676
Plus (ou moins) values réalisées surcession des titres		5 022	-17 816	18 884	-138 973
Frais de négociation de titre		-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		764 437	3 356 314	1 023 334	4 673 544

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Allant du 01/10/2023 au 31/12/2023
(Exprimé en dinars)

	Du 01/10/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/10/2022 au 31/12/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	764 437	3 356 314	1 023 334	4 673 544
Résultat d'exploitation	759 415	3 376 591	1 012 120	4 814 193
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-	-2 460	-7 670	-1 676
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	5 022	-17 816	18 884	-138 973
Frais de négociation de titres	-	-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	957 861	-12 497 722	-10 495 437	-7 143 670
Souscriptions	29 940 913	95 553 391	40 485 174	175 556 463
- Capital	26 831 621	87 697 632	36 495 029	161 325 710
- Régularisation des sommes non distribuables	1 555 674	5 099 787	1 918 394	8 510 712
- Régularisation des sommes distribuables	1 553 618	2 755 971	2 071 750	5 720 041
Rachat	-28 983 053	-108 051 113	-50 980 611	-182 700 132
- Capital	-26 011 132	-99 389 650	-45 999 677	-167 154 669
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 507 727	-5 778 531	-2 417 482	-8 786 839
- Régularisation des sommes distribuables	-1 464 193	-2 882 932	-2 566 451	-6 758 624
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 722 297	-9 141 408	-9 472 103	-2 470 126
ACTIF NET				
En début de période	57 649 836	68 513 542	77 985 645	70 983 668
En fin de période	59 372 134	59 372 134	68 513 542	68 513 542
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	470 130	582 767	672 801	638 000
En fin de période	477 516	477 516	582 767	582 767
VALEUR LIQUIDATIVE	124.335	124.335	117.566	117.566
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5.533 %	5.758 %	5.661 %	5.669 %

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société AMEN ALLIANCE SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, de type capitalisation, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 15 janvier 2020 à l'initiative de Amen Bank et a été ouverte au public le 17 février 2020. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières constitué au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toute autre ressource.

La gestion de la SICAV est assurée par la société AMEN INVEST. AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV. AMEN BANK se charge aussi de la distribution des titres de la SICAV.

5

La société AMEN ALLIANCE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Exceptionnellement, le premier exercice de la SICAV s'étend du 17 février 2020 au 31 décembre 2020.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que

somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative au 31 décembre 2023.

2.3. Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilés

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.4. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

2.7. Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.8. Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.9. Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3. NOTES SUR LE BILAN

PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2023 se détaille comme suit :

3.1. Obligations de sociétés

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur au 31/12/2023</u>	<u>% Actif Net</u>
TN0003400405	AMEN BANK 2010 SUB	17 800	237 149,400	242 739,860	0,41%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-03	75 000	4 500 000,000	4 793 089,320	8,07%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	5 000	500 000,000	528 605,900	0,89%
TN0004700811	ATL 2020 -1A	10 000	600 000,000	406 934,210	0,69%
TN004700811	ATL 2020 -1AA	15 000	900 000,000	610 401,310	1,03%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	10 000	800 000,000	859 420,060	1,45%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	6 000	600 000,000	487 973,770	0,82%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	3 000	300 000,000	321 471,780	0,54%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	2 000	200 000,000	203 601,750	0,34%
TN0006610554	ATTIJARI LEASING 2020-1	8 000	480 000,000	322 509,290	0,54%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	5 000	400 000,000	408 830,600	0,69%
TN0PID0RGAE6	BH BANK SUB 2021-2	15 000	1 500 000,000	1 522 078,690	2,56%
TNBLRFH96SL4	BIAT SUB 2022-1 CATB TX FIXE	6 300	504 000,000	524 435,410	0,88%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	7 000	560 000,000	595 772,490	1,00%
TN0002102143	TLF 2020-SUB	20 000	1 200 000,000	1 290 851,510	2,17%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	10 000	600 000,000	633 202,620	1,07%
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021-SUB	5 000	400 000,000	304 177,050	0,51%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 FIXE	5 000	500 000,000	406 295,080	0,68%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	5 000	500 000,000	528 709,840	0,89%
Total Obligations de sociétés			<u>14 301 149</u>	<u>14 991 100</u>	<u>25.25%</u>

3.2. Emprunts d'Etat

<u>Code ISIN</u>	<u>Désignation</u>	<u>Nom bre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur au 30/09/2023</u>	<u>% Actif Net</u>
TN0008000606	BTA13042028	4 000	3 750 000,000	3 904 485,480	6.58%
EN0008000606	BTA13042028A	2 500	2 327 500,000	2 424 053,430	4.08%
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	50 000	5 000 000,000	5 176 961,750	8.72%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	50 000	5 000 000,000	5 123 103,830	8.63%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	50 000	5 000 000,000	5 043 278,690	8.49%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	50 000	5 000 000,000	5 281 103,830	8.89%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	6 000	600 000,000	633 732,460	1.07%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	25 000	2 500 000,000	2 602 185,790	4.38%
TNVFSFLG1FH4	EN 2022 CATC 4EME T TV	15 000	1 500 000,000	1 514 700,330	2.55%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000	500 000,000	533 768,990	0.90%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T T FIXE	10 000	1 000 000,00	1 005 355,190	1.69%
Total			<u>32 177 500</u>	<u>33 242 730</u>	<u>55.99%</u>

PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

3.3. Disponibilités

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2023 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
PLACEMENT A TERME	-	-
SOMMES A L'ENCAISSEMENT	11 277 113	13 668 427
<u>Total des disponibilités</u>	<u>11 277 113</u>	<u>13 668 427</u>

CREANCES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2023 se détaille comme suit :

3.4. Créances d'exploitation :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
INTERET COURU/COMPTE REMUNERE	20 273	22 889
AUTRES	-	-
<u>Total des créances d'exploitation</u>	<u>20 273</u>	<u>22 889</u>

PASSIF :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2023 se détaille comme suit :

3.5. Opérateurs créditeurs :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
GESTIONNAIRE	11 506	14 946
DEPOSITAIRE	32 787	43 033
DISTRIBUTEUR	81 964	107 580
<u>Total des opérateurs créditeurs</u>	<u>126 256</u>	<u>165 560</u>

3.6. Autres créditeurs divers :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
AUTRES CREDITEURS (CMF)	4 602	5 978
PROVISION CHARGE A PAYER	27 480	-
TCL	743	-
<u>Total des autres créditeurs divers</u>	<u>32 826</u>	<u>5 978</u>

ACTIF NET :

3.7. Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01 Janvier 2023	
Montant	64 737 932
Nombre de titres	582 767
Nombre d'actionnaires	99
Souscriptions réalisées	
Montant	87 697 632
Nombre de titres	789 450
Nombre d'actionnaires entrants	17
Rachats effectués	
Montant	-99 389 650
Nombre de titres	-894 701
Nombre d'actionnaires sortants	-22
Autres effets sur le capital	
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 460
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	-17 816
Régularisation des sommes non distribuables	8 431
Résultats antérieurs incorporés au capital (*)	3 775 610
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-687 175
Frais de négociation de titre	-
Capital au 31 décembre 2023	
Montant en nominal	56 122 503
Nombre de titres	477 516
Nombre d'actionnaires	94

(*) Les sommes distribuables de l'exercice antérieur ont été distribuées suivant la décision de L'assemblée Générale ordinaire du 28 Avril 2022, affectant ces sommes au niveau du poste capital.

3.8. Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Résultat Distribuable des périodes antérieures	-	-
Résultat Distribuable de la période	3 376 590	4 814 193
Régularisations du résultat distribuable de la période	-126 960	-1 038 584
<u>Total des sommes distribuables</u>	<u>3 249 630</u>	<u>3 775 609</u>

4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1. Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/10/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Du 01/10/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>
Dividendes/Titres OPCVM	-	64 529	-	230 461
Revenus des obligations des sociétés	743 614	2 984 970	757 952	2 757 551
Revenus des emprunts d'Etat (BTA)	87 816	348 400	87 816	348 400
<u>Total des Revenus du portefeuille titres</u>	<u>831 430</u>	<u>3 397 899</u>	<u>845 768</u>	<u>3 336 412</u>

4.2. Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/10/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au</u> <u>31/12/2023</u>	<u>Du 01/10/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>	<u>Du 01/01/2022 au</u> <u>31/12/2022</u>
Revenus des placements à terme	-	-	22 019	385 793
Revenus du compte rémunéré	8 832	35 557	582	34 881
Revenus des certificats de dépôt	52 840	331 996	140 922	985 698
Revenus des pensions livrées	47 691	389 702	221 189	1 121 905
<u>Total des Revenus des placements monétaires</u>	<u>109 363</u>	<u>757 255</u>	<u>384 712</u>	<u>2 528 277</u>

4.3. Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/10/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Du 01/10/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>
Rémunération du distributeur	82 773	356 619	108 389	504 463
Rémunération du gestionnaire	34 778	149 840	45 542	211 959
Rémunération du dépositaire	33 109	142 648	43 356	201 786
<u>Total des charges de gestion de placements</u>	<u>150 660</u>	<u>649 107</u>	<u>197 287</u>	<u>918 208</u>

4.4. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>Du 01/10/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>	<u>Du 01/10/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>	<u>Du 01/01/2022</u> <u>au 31/12/2022</u>
Redevances CMF	13 911	59 936	18 217	84 784
Services bancaires & assimilés	2 898	9 094	5	9 597
TCL	1 029	9 346	2 851	11 907
IMPOT & TAXES	-	400	-	400
Jetons de présence	12 880	50 680	-	25 600
Total des Autres charges d'exploitation	30 718	129 456	21 073	132 288

5. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

5.1. Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la société AMEN ALLIANCE SICAV est confiée à AMEN INVEST-intermédiaire en bourse ; celle-ci est chargée des choix de placement et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% TTC de l'actif net d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toute retenue fiscale.

5.2. Rémunération du dépositaire :

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres de la SICAV. En contrepartie de ses services, AMEN BANK perçoit une rémunération égale à 0.2% HT de l'actif d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toute retenue fiscale.

Elle est supportée par la SICAV.

5.3. Rémunération du distributeur :

AMEN BANK assure la fonction de distributeur pour la société. Les demandes de souscription et de rachat doivent être introduites auprès des guichets du réseau d'agences d'AMEN BANK avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, AMEN BANK perçoit une commission de distribution annuelle de 0,595% TTC de l'actif d'AMEN ALLIANCE SICAV.

Cette rémunération décomptée jour par jour, est réglée mensuellement, dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque mois, nette de toute retenue fiscale.

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 62.226.890 un actif net de D : 60.353.419 et un bénéfice de la période de D : 1.123.847.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	43 800 648	41 544 492
Obligations et valeurs assimilées		41 051 020	38 519 938
Titres OPCVM		2 749 628	3 024 554
Placements monétaires et disponibilités		17 777 538	21 521 312
Placements monétaires	5	12 974 901	10 012 314
Disponibilités		4 802 637	11 508 998
Créances d'exploitation	6	648 704	69 093
TOTAL ACTIF		62 226 890	63 134 897
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	141 767	136 258
Autres créditeurs divers	8	1 731 704	5 548
TOTAL PASSIF		1 873 471	141 806
ACTIF NET			
Capital	9	56 470 731	60 272 819
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieures		239	211
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 882 449	2 720 061
ACTIF NET		60 353 419	62 993 091
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		62 226 890	63 134 897

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	729 711	2 723 970	580 663	2 244 490
Revenus des obligations et valeurs assimilées		729 711	2 605 923	580 663	2 210 132
Revenus des titres OPCVM		-	118 047	-	34 358
Revenus des placements monétaires	11	229 418	695 113	58 869	186 821
Revenus des prises en pension		262 124	1 563 573	379 417	697 335
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 221 253	4 982 656	1 018 949	3 128 646
Charges de gestion des placements	12	(142 361)	(585 205)	(136 854)	(515 995)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 078 892	4 397 451	882 095	2 612 651
Autres charges	13	(25 363)	(124 808)	(26 700)	(81 132)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 053 529	4 272 643	855 395	2 531 519
Régularisation du résultat d'exploitation		(571 121)	(390 194)	132 682	188 542
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		482 408	3 882 449	988 077	2 720 061
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		571 121	390 194	(132 682)	(188 542)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		34 643	(51 644)	29 221	(825 086)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		35 675	167 951	25 651	1 090 653
RESULTAT DE LA PERIODE		1 123 847	4 388 950	910 267	2 797 086

(*) Compte tenu d'un reclassement de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmi les intérêts sur obligations.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 123 847	4 388 950	910 267	2 797 086
Résultat d'exploitation	1 053 529	4 272 643	855 395	2 531 519
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	34 643	(51 644)	29 221	(825 086)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	35 675	167 951	25 651	1 090 653
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(2 400 272)	-	(2 140 356)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(10 643 682)	(4 628 350)	3 734 226	2 938 093
Souscriptions				
- Capital	37 898 062	301 820 953	51 415 568	181 687 202
- Régularisation des sommes non distribuables	27 490	(8 026)	230 346	469 655
- Régularisation des sommes distribuables	2 279 516	14 365 833	2 045 087	6 668 902
Rachats				
- Capital	(47 965 709)	(305 696 293)	(47 829 217)	(178 959 057)
- Régularisation des sommes non distribuables	(32 360)	(35 029)	(215 165)	(447 149)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 850 680)	(15 075 788)	(1 912 393)	(6 481 460)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(9 519 835)	(2 639 672)	4 644 493	3 594 823
ACTIF NET				
En début de période	69 873 254	62 993 091	58 348 598	59 398 268
En fin de période	60 353 419	60 353 419	62 993 091	62 993 091
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	647 134	586 843	551 757	560 153
En fin de période	549 111	549 111	586 843	586 843
VALEUR LIQUIDATIVE	109,911	109,911	107,342	107,342
TAUX DE RENDEMENT	1,79%	6,71%	1,50%	4,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

. Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

. Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 43.800.648 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
-	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		39 656 608	41 051 020	68,02%
	Obligation de sociétés		16 372 308	16 874 524	27,96%
	AB SUB23-2 7 ANS TMM+2.4% D	50 000	5 000 000	5 070 400	8,40%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	196	16 340	16 842	0,03%
TN0003600574	ATB SUB 2009 B1	5 000	50 000	51 412	0,09%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	399 914	411 611	0,68%
TN0004700704	ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	7 500	150 000	157 470	0,26%
TN0004700720	ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	200 000	210 600	0,35%
TN0004700712	ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	300 000	303 984	0,50%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9	13 500	1 350 000	1 373 782	2,28%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 044 768	1,73%
TN0001901073	BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	302 108	318 713	0,53%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	577 500	585 328	0,97%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	31 000	1 395 000	1 457 298	2,41%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	260 000	273 125	0,45%
TN0007310360	HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	10 000	10 559	0,02%
TN0007310410	HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	30 000	30 901	0,05%
TN0007310444	HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	100 000	106 148	0,18%
TN0007310493	HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	15 000	306 042	323 927	0,54%
TN0007310535	HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	19 000	762 356	770 480	1,28%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6% 5 ANS	2 690	213 048	226 300	0,37%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	2 000 000	2 131 566	3,53%
TN0002601029	STB 2008/2	40 000	500 000	522 592	0,87%
TNR0099VZUY8	TL 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	800 000	813 520	1,35%
TN0002101939	TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	50 000	52 626	0,09%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	600 000	610 572	1,01%
	Emprunts national		16 675 000	17 059 502	28,27%
TN0008000515	EMP NAT 2014/CAT/C/2	10 000	125 000	128 384	0,21%
TNIZ09015G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	12 000 000	12 286 192	20,36%
TN0LAJZU8LX6	EMP NAT T-3 2023 -C TMM+1.95%	36 500	3 650 000	3 736 466	6,19%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	908 460	1,51%
	Bons du trésor assimilables		6 609 300	7 116 994	11,79%

TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	2 055 728	3,41%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 061 266	8,39%
	Titres OPCVM		2 555 794	2 749 628	4,56%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	8 450	926 883	987 298	1,64%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	7 000	991 853	996 128	1,65%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	50 051	65 462	0,11%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	300 087	407 031	0,67%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	144 605	147 807	0,24%
TN0003600418	SANADET	1 297	142 315	145 902	0,24%
	TOTAL		42 212 402	43 800 648	72,57%
	Pourcentage par rapport au total actifs				70,39%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 12.974.901 se détaillant comme suit :

Code ISIN			Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>		1 853 078	1 892 957	3,14%
TNL6B2X2DH41	Certificat de dépôt BTL au 12-09-2024 (au taux de 10,40%)	350 jours	1 853 078	1 892 957	3,14%
	<u>Comptes à terme</u>		5 510 000	5 674 249	9,40%
	Placement BTL au 19/08/2024 (au TMM)	360 jours	260 000	265 877	0,44%
	Placement BTL au 21/11/2024 (au TMM)	363 jours	150 000	150 995	0,25%
	Placement BTL au 16/02/2024 (au TMM)	365 jours	100 000	105 596	0,17%
	Placement BH au 07/03/2024 (au taux fixe 11,2%)	190 jours	5 000 000	5 151 781	8,54%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		5 398 432	5 407 695	8,96%
	Pension livrée BTL au 23/02/2024 (au taux de 10,10%)	60 jours	2 000 000	2 003 914	3,32%
	Pension livrée TSB au 02/01/2024 (au taux de 10,05%)	7 jours	399 286	399 935	0,66%
	Pension livrée BTL au 23/02/2024 (au taux de 10,10%)	59 jours	2 000 000	2 003 355	3,32%
	Pension livrée TSB au 02/01/2023 (au taux de 10,05%)	6 jours	999 146	1 000 491	1,66%
	TOTAL		12 761 510	12 974 901	21,50%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				20,85%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 648.704, contre un solde de D : 69.093, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	29 833	55 567
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	6 001	8 000
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées ⁽¹⁾	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM ⁽¹⁾	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé ⁽²⁾	1 400 000	-
Remboursement de la première tranche par MAC SA ⁽²⁾	(800 000)	-
Intérêts à recevoir sur billet de trésorerie AETECH ⁽²⁾	7 344	-
Autres débiteurs	5 526	5 526
Total	648 704	69 093

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA s'est engagé à payer la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023. L'encours figurant correspond au reliquat soit 600 KDT dû le 20 juin 2024.

Les intérêts à recevoir seront décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2023 à D : 141.767 , contre D : 136.258, à la même date de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	141 767	136 258
Total	141 767	136 258

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 1.731.704, contre D : 5.548, au 31/12/2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	5	5
	317	548
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	1 726	
	387	-
Total	1 731 704	5 548

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	60 272 819
Nombre de titres	586 843
Nombre d'actionnaires	1 558

Souscriptions réalisées

Montant	301 820 953
Nombre de titres émis	2 938 660
Nombre d'actionnaires nouveaux	86

Rachats effectués

Montant	(305 696 293)
Nombre de titres rachetés	(2 976 392)
Nombre d'actionnaires sortants	(194)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(51 644)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	167 951
Régularisation des sommes non distribuables	(43 055)

Capital au 31-12-2023

Montant	56 470 731
Nombre de titres	549 111
Nombre d'actionnaires	1 450

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 717.592, contre D : 580.663 pour la même période de l'exercice 2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>342 446</u>	<u>1 122 775</u>	<u>196 108</u>	<u>866 800</u>
-				
- Intérêts	342 446	1 122 775	196 108	866 800
-				
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>387 265</u>	<u>1 483 148</u>	<u>384 555</u>	<u>1 343 332</u>
-				
- Intérêts des BTA et emprunt national	387 265	1 483 148	384 555	1 343 332
-				
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>-</u>	<u>118 047</u>	<u>-</u>	<u>34 358</u>
-				
- Dividendes	-	118 047	-	34 358
-				
TOTAL	729 711	2 723 970	580 663	2 244 490

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2023 à D : 241.537, contre D : 58.869 pour la même période de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Intérêts des billets de trésorerie	42 886	103 338	31 215	116 319
Intérêts des comptes à terme	120 758	442 092	7 321	18 583
Intérêts des dépôts à vue	23 464	57 341	15 119	44 836
Intérêts des certificats de dépôt	42 310	92 342	5 214	7 083
TOTAL	229 418	695 113	58 869	186 821

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 142.361, contre D : 136.854 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2022, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Rémunération de gestionnaire	142 361	585 205	136 854	515 995
TOTAL	142 361	585 205	136 854	515 995

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023 à D : 25.363, contre D : 26.700, pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Redevance du CMF	15 951	65 569	15 334	57 815
Services bancaires et assimilés	29	334	53	293
Commission sur pensions livrées (*)	9 383	58 505	11 313	22 824
Autres	-	400	-	200
TOTAL	25 363	124 808	26 700	81 132

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.

SICAV L'EPARGNANT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV EPARGNANT, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV EPARGNANT au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV EPARGNANT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV EPARGNANT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que :

1. Nous n'avons pas pu vérifier la conformité des placements monétaires de la SICAV EPARGNANT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en l'absence de communication

d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'État, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'État.

Tunis, le 30 janvier 2024
Le Commissaire aux Comptes :
FATHI SAIDI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

<i>ACTIF</i>	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	149 566 697	169 991 314
Obligations et valeurs assimilées		147 100 499	160 138 781
Titres OPCVM		2 466 197	9 852 533
Placements monétaires et disponibilités		35 198 342	40 263 699
Placements monétaires	5	13 543 297	17 995 934
Disponibilités		21 655 045	22 267 765
Créances d'exploitation	6	104 711	99 866
TOTAL ACTIF		184 869 750	210 354 879
<i>PASSIF</i>			
Opérateurs créditeurs	7	357 325	396 777
Autres créditeurs divers	8	17 071	26 936
TOTAL PASSIF		374 396	423 713
<i>ACTIF NET</i>			
Capital	9	173 769 529	198 860 669
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 052	1 548
Sommes distribuables de l'exercice		10 723 773	11 068 949
ACTIF NET		184 495 354	209 931 166
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		184 869 750	210 354 879

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>No te</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	2 343 010	10 016 571	2 697 260	11 347 452
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 343 010	10 016 571	2 697 260	11 347 452
Revenus des placements monétaires	11	723 948	3 407 877	729 682	2 571 158
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 066 959	13 424 449	3 426 942	13 918 610
Charges de gestion des placements	12	(274 254)	(1 152 762)	(312 081)	(1 287 267)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 792 704	12 271 687	3 114 860	12 631 343
Autres produits		15 630	76 001	4 856	52 054
Autres charges	13	(57 395)	(239 832)	(67 934)	(267 944)
Contribution Sociale de Solidarité		-	(400)	-	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 750 940	12 107 457	3 051 782	12 415 253
Régularisation du résultat d'exploitation		(859 679)	(1 383 684)	(868 054)	(1 346 304)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 891 261	10 723 773	2 183 728	11 068 949
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		859 679	1 383 684	868 054	1 346 304
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(398 105)	(174 945)	(14 256)	105 196
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		622 071	502 894	152 194	326 055
Frais de négociation de titres		(3 315)	(28 210)	(6 720)	(27 693)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 971 591	12 407 197	3 183 001	12 818 810

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 971 591	12 407 197	3 183 001	12 818 810
Résultat d'exploitation	2 750 940	12 107 457	3 051 782	12 415 253
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(398 105)	(174 945)	(14 256)	105 196
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	622 071	502 894	152 194	326 055
Frais de négociation de titres	(3 315)	(28 210)	(6 720)	(27 693)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(11 068 647)	-	(10 939 927)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(16 042 555)	(26 774 362)	(18 005 522)	(6 659 411)
Souscriptions				
- Capital	23 989 317	111 188 550	24 610 818	156 346 257
- Régularisation des sommes non distribuables	35 562	115 195	68 455	547 697
- Régularisation des sommes distribuables	1 369 249	3 186 154	1 255 649	3 094 610
Rachats				
- Capital	(39 150 440)	(136 599 103)	(41 699 748)	(161 830 245)
- Régularisation des sommes non distribuables	(57 478)	(95 522)	(117 115)	(376 915)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 228 765)	(4 569 635)	(2 123 581)	(4 440 816)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(13 070 964)	(25 435 812)	(14 822 521)	(4 780 528)
ACTIF NET				
En début de période	197 566 318	209 931 166	224 753 687	214 711 694
En fin de période	184 495 354	184 495 354	209 931 166	209 931 166
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	1 892 576	1 995 421	2 167 392	2 050 608
En fin de période	1 740 446	1 740 446	1 995 421	1 995 421
VALEUR LIQUIDATIVE	106,005	106,005	105,206	105,206
TAUX DE RENDEMENT	1,55%	6,03%	1,45%	5,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire et de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB FINANCE », le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société SICAV L'EPARGNANT ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3-Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3.6-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 149.566.697 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	Obligations et valeurs assimilées		140 932 224	147 100 499	79,73%
	Obligations de sociétés		28 695 977	29 758 136	16,13%
TN0003400405	AB SUB 2010	30 000	398 700	408 046	0,22%
TN0003400405	AB SUB 2010	20 000	265 800	272 030	0,15%
TN0003400348	AMENBANK 2009 A	20 000	132 400	133 851	0,07%
TN0003400330	AMENBANK B 2008	25 000	625 000	646 421	0,35%
TN0003400355	AMENBANK2009 B	30 000	198 600	202 110	0,11%
TN5PTKYMCD13	AMEN BANK SUB 2023-2 C F	5 000	500 000	506 800	0,27%

TN5PTKYMCD13	AMEN BANK SUB 2023-2 C F	5 000	500 000	506 800	0,27%
TN0003600574	ATBSUB2009 B1	10 000	100 000	102 803	0,06%
TN0004700712	ATL SUB 2017	5 000	100 000	101 312	0,05%
TN0004700704	ATL 2017-1 C	20 000	400 000	419 845	0,23%
TN0004700704	ATL 2017-1 C	30 000	600 000	629 768	0,34%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 B	10 000	1 000 000	1 016 885	0,55%
TN0004700712	ATL SUB 2017	7 000	140 000	141 837	0,08%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 B	20 000	2 000 000	2 036 214	1,10%
TN0006610430	ATTIJARI:LEASING 2016-2	3 000	60 000	63 119	0,03%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-2 A	5 000	400 000	408 743	0,22%
TN0006610018	ATTIJARI-LEASING 2023-1	2 500	250 000	254 210	0,14%
TN0001900836	BH 2009 A	20 000	152 000	152 000	0,08%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	2 220	133 200	141 597	0,08%
TN000190060	BH SUB 2021-2	20 000	2 000 000	2 029 040	1,10%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 D	35 000	3 500 000	3 648 507	1,98%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	28 000	185 360	191 223	0,10%
TN0003100716	BNA SUB 2017-1 B	50 000	1 000 000	1 036 141	0,56%
TN0001300623	BTE 2011 B	10 000	450 000	470 034	0,25%
TN0001300656	BTE 2016 B	50 000	1 000 000	1 056 263	0,57%
TN0004620134	BTK 2009 C	10 000	132 900	140 741	0,08%
TN0007310360	HL 2017-1 B	20 000	400 000	422 298	0,23%
TN0007310410	HL 2017-2 B	30 000	600 000	617 913	0,33%
TN0007310410	HL 2017-2 B	2 842	56 840	58 537	0,03%
TN0007310444	HL 2017-03 B	20 000	800 000	849 039	0,46%
TN0007310360	HL 2017-1 B	20 000	400 000	422 298	0,23%
TN0007310360	HL 2017-1 B	3 000	59 400	63 279	0,03%
TN0002601029	STB 2008/2	50 000	625 000	653 137	0,35%
TN0002601029	STB 2008/2	20 000	254 400	263 744	0,14%
TN0002601144	STB SUB-2019/1 A F	675	13 527	13 624	0,01%
TN0002601029	STB 2008/2	8 000	97 000	102 805	0,06%
TN0002601045	STB 2010/1 CB	10 000	125 591	132 794	0,07%
TNL6Z2LXMEDP5	STBSUB 2021-1 D	17 252	1 725 200	1 843 285	1,00%
TNL6Z2LXMEDP5	STBSUB 2021-1 D	500	50 000	53 422	0,03%
TNL6Z2LXMEDP5	STBSUB 2021-1 D	7 030	703 000	751 118	0,41%
TN0R77XCOAH0	STBSUB 2021-1 E	1 000	80 000	80 931	0,04%
TN0002601169	STB SUB 2019-1 C	11 770	707 259	712 661	0,39%
TN0R77XCOAH0	STBSUB 2021-1 D	100	10 000	10 684	0,01%
TN0002101939	TL SUB 2016	20 000	400 000	420 933	0,23%
TN0002101962	TL 2017-1 B	10 000	200 000	207 058	0,11%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2	10 000	800 000	812 415	0,44%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2	5 000	500 000	504 573	0,27%
TN0003900230	UIB 2009-1 B	40 000	264 800	270 116	0,15%
TN0003900248	UIB 2009-1 C	20 000	600 000	612 812	0,33%
TN0003900263	UIB 2011-1 B	20 000	800 000	813 991	0,44%
TN0003900388	UIB SUB 2016	35 000	700 000	741 310	0,40%

TN0003900388	UIB SUB 2016	25 000	500 000	529 507	0,29%
TNMC9HTIB5A4	WIFACK BANK 2022-2 C	10 000	1 000 000	1 077 507	0,58%
	Obligations de L'Etat		71 396 611	73 820 983	40%
TN0008000515	EMPRUNT NATIONAL 2014 C	55 000	684 375	704 552	0,38%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 B	70 000	7 000 000	7 243 707	3,93%
TN0008000846	EMPRUNT NATIONAL 2021 C	20 000	20 000 000	20 704 219	11,22%
TN0008000903	EMPRUNT NATIONAL 2-2021 C	10 000	10 000 000	10 243 169	5,55%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL 2-2021 B	90 000	9 000 000	9 216 393	5,00%
TNYZ06UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL 3-2021 B	26 184	2 611 296	2 635 137	1,43%
TN5XXZZ454U2	EMPRUNT NATIONAL 1-2022 C	114 000	11 400 000	12 048 517	6,53%
TNPSL0PEJVO7	EMPRUNT NATIONAL 1-2022 A	3 537	34 375	36 536	0,02%
TNI9EO2MTU05	EMPRUNT NATIONAL 2-2022 C	5 000	500 000	520 936	0,28%
TN4A4WPDZOC1	EMPRUNT NATIONAL 3-2022 C TF	41 820	4 183 773	4 274 995	2,32%
TNIZ090I5G66	EMPRUNT NATIONAL 3-2022 C TV	10 000	1 000 000	1 023 505	0,55%
TNVFSFLG1FH4	EMPRUNT NATIONAL 4-2022 C TV	5 000	500 000	504 566	0,27%
TNOAYHSVTHY1	EMPRUNT NATIONAL 4-2022 A TF	7 693	73 096	74 259	0,04%
TNRGVSC8DE36	EMPRUNT NATIONAL 3-2022 B TF	7 500	750 000	765 941	0,42%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL 4-2022 B TF	7 500	750 000	756 318	0,41%
TNCGJF5TW027	EMPRUNT NATIONAL 1-2023 B TF	6 500	650 000	694 258	0,38%
TN3C6DVEWM76	EMPRUNT NATIONAL 1-2023 B TV	5 000	500 000	533 663	0,29%
TN6DQ00JBLT7	EMPRUNT NATIONAL 1-2023 A TF	399	3 785	4 070	0,00%
TNNI3UPDYO12	EMPRUNT NATIONAL 2-2023 A TF	95 408	906 481	955 869	0,52%
TNHOFRXHSG72	EMPRUNT NATIONAL 2-2023 A TV	10 482	99 430	104 792	0,06%
TNCR2TMAK1K8	EMPRUNT NATIONAL 2-2023 B TF	5 000	500 000	524 272	0,28%
TNBSXXEKBF8	EMP NAT 2023 T4 C F	2 500	250 000	251 308	0,14%
	Bons du trésor assimilables		40 839 636	43 521 379	23,59%
TN0008000366	BTA 04-2024	16 764	16 182 636	17 330 524	9,39%
TN0008000622	BTA 03-2026	7 000	6 790 000	7 233 838	3,92%
TN0008000580	BTA 10-2026	9 000	8 727 000	9 021 085	4,89%
TN0008000655	BTA 03-2027	10 000	9 140 000	9 935 932	5,39%
	Titres OPCVM		2 490 453	2 466 197	1%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	22 093	2 490 453	2 466 197	1,34%
	TOTAL		143 422 676	149 566 697	81,07%
	Pourcentage par rapport à l'actif				80,90%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 13.543.297 se détaillant comme suit :

Code ISIN			Gara nt	Coût d'acquisitio n	Valeur 31/12/2023	% actif net
	<u>Prise en pension livrée (*)</u>			1 999 399	2 056 315	1%
	Pension livrée AMEN au 10/01/2024			1 999 399	2 056 315	1,11%
	<u>Certificats de dépôt</u>			11 475 049	11 486 982	6,23%
TNZO14ACJV92	Certificat de dépôt STB au 01/01/2024 (au taux de 9,79%) 10 jours			1 995 661	1 999 566	1,08%
TN788AKD9UI8	Certificat de dépôt STB au 04/01/2024 (au taux de 9,79%) 10 jours			1 995 661	1 998 264	1,08%
TNGGHRKFQJG7	Certificat de dépôt STB au 06/01/2024 (au taux de 9,79%) 10 jours			2 494 576	2 496 746	1,35%
TNZ8RGL6XTC7	Certificat de dépôt STB au 07/01/2024 (au taux de 9,79%) 10 jours			4 989 152	4 992 406	2,71%
	TOTAL			13 474 448	13 543 297	7,34%
	Pourcentage par rapport à l'actif					7,33%

(*):

Désignation	Période	côut d'acquisition	valeur 31/12/2023
Prise en pension 2080 BTA 7,5% janvier 2028	120 jours	1 999 399	2 056 315

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 104.711 contre D : 99.866 au 31/12/2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Sommes à l'encaissement	-	-
Retenues à la source sur BTA	1 804	1 808
Retenues à la source sur obligations	88 616	83 767
Autres (*)	14 291	14 291
Total	<u>104 711</u>	<u>99 866</u>

(*): Il s'agit de la charge TCL à récupérer de la société STB MANAGER, l'ancien gestionnaire de la SICAV.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 357.325 contre D : 396.777 au 31/12/2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Gestionnaire	74 533	83 161
Dépositaire	87 999	97 144
Commission de distribution	194 793	216 472
Total	<u>357 325</u>	<u>396 777</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à D : 17.071 contre D : 26.936 au 31/12/2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Conseil du Marché Financier (CMF)	16 224	18 311
Retenue à la source	-347	6 282
Autres (TCL)	1 194	2 343
Total	<u>17 071</u>	<u>26 936</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 31 décembre 2023, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	198 860 669
Nombre de titres	1 995 421
Nombre d'actionnaires	2 417

Souscriptions réalisées

Montant	111 188 550
Nombre de titres émis	1 115 690
Nombre d'actionnaires nouveaux	65

Rachats effectués

Montant	(136 599 103)
Nombre de titres rachetés	(1 370 665)
Nombre d'actionnaires sortants	(310)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(174 945)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	502 894
Régularisation des sommes non distribuables	19 673
Frais de négociations de titres	(28 210)

Capital au 31-12-2023

Montant	173 769 529
Nombre de titres	1 740 446
Nombre d'actionnaires	2 172

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2023 à D : 2.343.010 contre D : 2.697.260 pour la période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
<u>Revenus des obligations</u>	<u>507 885</u>	<u>2 241 271</u>	<u>793 803</u>	<u>3 651 470</u>
- Intérêts	507 885	2 241 271	793 803	3 651 470
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>-</u>	<u>590 379</u>	<u>-</u>	<u>458 542</u>
- Dividendes	-	590 379	-	458 542
- <u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>1 835 125</u>	<u>7 184 921</u>	<u>1 903 456</u>	<u>7 237 439</u>
- Intérêts (BTA et emprunt national)	1 835 125	7 184 921	1 903 456	7 237 439
TOTAL	2 343 010	10 016 571	2 697 260	11 347 452

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2023 à D : 723.948 contre D : 729.682 pour la période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Intérêts des prises en pension livrée	392 487	1 592 284	189 000	640 320
Intérêts des comptes à terme	47 040	343 572	118 113	128 951
Intérêts des certificats de dépôt	284 421	1 472 021	422 569	1 801 887
TOTAL	723 948	3 407 877	729 682	2 571 158

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2023 à D : 274.254 contre D : 312.081 pour la période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Rémunération du gestionnaire	201 055	845 085	228 786	943 691
Rémunération du dépositaire	36 600	153 838	41 648	171 788
Commission de distribution	36 600	153 838	41 648	171 788
TOTAL	274 254	1 152 762	312 081	1 287 267

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2023 à D : 57.395 contre D : 67.934 pour la période allant du 01/10/2022 au 31/12/2022 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2022</i>
Redevance CMF	48 800	205 118	55 531	229 051
TCL	8 481	34 566	8 807	34 870
Autres	114	148	3 597	4 023
TOTAL	57 395	239 832	67 934	267 944

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB FINANCE à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER ». STB FINANCE est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,312% l'an, calculé sur la base de l'actif net. Cette rémunération a été ramenée à 0,412% TTC l'an depuis le 01/07/2021 conformément aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 23/03/2021. Les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.